



Relation entre la mission et les valeurs:

Les valeurs que nous avons privilégiées sont les qualités que nous reconnaissons à Maison Vivre. Ce sont les principaux traits qui nous caractérisent et auxquels nous nous identifions. Elles permettent en quelque sorte de transposer la mission de Maison Vivre dans le quotidien. Elles campent la culture de Maison Vivre et conditionnent nos actions et nos pratiques de gestion et d'intervention quotidiennes.

Les valeurs retenues ne sont pas choisies à partir d'une liste générale et abstraite de valeurs mais elles sont le fruit du vécu et des expériences de Maison Vivre au cours des années. Ce sont des valeurs induites des comportements.

La mission de Maison Vivre est d'aider et de soutenir des hommes et des femmes adultes aux prises principalement avec la dépression, afin de leur permettre de maintenir leur insertion sociale, de trouver un sens à leur vie et une harmonie intérieure. L'approche utilisée tient compte de l'histoire de la personne, son potentiel, sa créativité, ses qualités et sa conscience corporelle. Cette approche s'appuie sur les principes énumérés ci-après :

- La souffrance psychique est un appel ou une invitation à la recherche et au renouvellement d'un sens et de direction dans la vie.
- L'intervention thérapeutique doit être globale, humanisante, libératrice et appuyée sur l'écoute, le respect et la confiance.
- Les relations doivent favoriser la communication, l'entraide, la fraternité, la qualité de vie, l'espérance et l'évolution individuelle de chaque être humain.



Principes fondamentaux :

A. Selon la Charte québécoise des droits et libertés de la personne :

Les membres du conseil d'administration, le directeur général et les membres du personnel de Maison Vivre partagent les postulats nommés ci-après que l'on retrouve dans la **Charte québécoise des droits et libertés de la personne** :

- tout être humain possède des droits et libertés intrinsèques, destinés à assurer sa protection et son épanouissement;
- tous les êtres humains sont égaux en valeur et en dignité et ont droit à une égale protection de la loi;
- le respect de la dignité de l'être humain, l'égalité entre les femmes et les hommes et la reconnaissance des droits et libertés dont ils sont titulaires constituent le fondement de la justice, de la liberté et de la paix;
- les droits et libertés de la personne humaine sont inséparables des droits et libertés d'autrui et du bien-être général.

Ainsi, toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. (Article 10 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne).

B. Selon des valeurs sociales :

Depuis sa fondation en 1978, Maison Vivre espère en une société favorisant des valeurs sociales telles que l'évolution individuelle de chaque être humain, la qualité de vie, la communication, l'entraide et la fraternité. Maison Vivre encourage les mesures prises par les gouvernants qui favorisent la santé individuelle et collective. Par conséquent, il décourage les mesures qui pourraient nuire au bien-être des personnes et favoriser la dépersonnalisation, la performance excessive, l'isolement et la surconsommation.

Basé sur une expertise développée depuis près de trente-cinq ans, Maison Vivre croit que les personnes, intégrées et évoluant au sein d'un réseau social de soutien, positif et signifiant (famille, amis, école, milieu de travail), possèdent un atout majeur de prévention de problèmes de santé mentale, de rétablissement et de transformation.

Maison Vivre croit également que la dépression est une occasion d'une percée vers l'individualité, d'un passage plutôt qu'une fermeture, d'un apprentissage et d'une transformation plutôt qu'une désespérance. Maison Vivre croit que tout être humain peut, avec un accompagnement approprié, sortir grandi de cette difficile expérience.

C. Selon des valeurs du mouvement social alternatif en santé mentale :

Maison Vivre fait partie d'un mouvement social alternatif en santé mentale qui a réaffirmé en juin 2012 :

« La défense des droits des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale constitue un des éléments de base de la philosophie et de l'approche alternatives... La sensibilisation, l'information, la promotion, la vigilance, l'aide et l'accompagnement font partie intégrante de l'ensemble des tâches que doivent se donner toutes les ressources alternatives quel que soit le type de ressource. » (AGIDD-SMQ & RRASMQ, 1992, Déclaration conjointe... : La promotion et la défense des droits en santé mentale : Un gain démocratique majeur pour la société québécoise, page 16.)

Conséquemment, dans le cadre de sa mission, Maison Vivre s'est engagé:

1. à participer activement pour que les personnes qui vivent un problème de santé mentale soient considérées comme des citoyens et à rechercher activement le bien commun, l'équité, le progrès et la justice sociale.
2. à participer activement au sein des regroupements, des tables de collaboration et des tables de concertation de façon à permettre de bâtir des ponts *entre usagers, intervenants, proches et gestionnaires pour imprimer aux services et aux pratiques des orientations qui tiennent compte de l'expérience personnelle, singulière des difficultés vécues et de l'aspiration à l'exercice de la citoyenneté.* (Lourdes Rodriguez, Linda Bourgeois, Yves Landry, Lorraine Guay, Jean-Luc Pinard. **Repenser la qualité des services en santé mentale dans la communauté.** Presses de l'Université du Québec. 2008. Page 273).
3. à maintenir une analyse et un discours critiques face à la psychiatrisation et à la médicalisation des problèmes sociaux.

Ces postulats, ces valeurs sociales et ces valeurs du mouvement alternatif en santé mentale servent de fondement aux valeurs privilégiées par Maison Vivre et les enrichissent.

Déclaration des valeurs :

Il s'agit des trois valeurs suivantes : le respect de la dignité des personnes et la recherche de relations justes et humaines; l'esprit d'intégration et la synergie; le souci de l'intégrité de Maison Vivre.

Le respect de la dignité des personnes et la recherche de relations justes et humaines

Nous considérons chaque personne comme étant fondamentalement digne et libre. Nous cherchons également à établir des relations véritablement justes et humaines, c'est-à-dire que nous cherchons à surpasser les dualités et les différences en nous appuyant sur l'amour, l'unité et le service.

Cette valeur vise à susciter notre engagement:

- à prévenir toute forme de harcèlement et de discrimination;
- à traiter chaque personne avec chaleur, égard, respect et courtoisie;
- à observer strictement le devoir de confidentialité et de discrétion;
- à répondre aux besoins des personnes de la façon la mieux adaptée possible;
- à témoigner et à développer des qualités nécessaires à de justes relations humaines, telles que l'accueil, le sens des responsabilités, la compréhension, la compassion et l'esprit de partage.
- à aider les personnes à être authentiques et à développer une position réfléchie, libre et critique face aux organisations et aux systèmes de société.

L'esprit d'intégration et la synergie

Nous considérons que l'intégration des talents, des compétences et des intérêts particuliers visant le mieux-être des personnes et des collectivités crée une synergie positive. L'esprit d'intégration favorise non seulement la synergie mais aussi l'esprit d'équipe, la responsabilité personnelle et collective, l'engagement.

Cette valeur vise à susciter notre engagement à:

- agir avec rigueur, honnêteté, intégrité et transparence;
- respecter les lois et les règlements en vigueur;
- transcender nos intérêts personnels vers l'intérêt général, particulièrement celui des membres et des stagiaires;
- favoriser la liberté de jugement et d'appréciation dans la prise de décision;
- rechercher le consensus et l'unanimité dans la prise de décision;
- favoriser l'écoute, la réciprocité et l'acceptation mutuelle dans les échanges.



Le souci de l'intégrité de Maison Vivre

Maison Vivre est la plus ancienne ressource alternative en santé mentale en Montérégie dont il faut protéger l'intégrité et la réputation pour assurer sa pérennité.

Cette valeur vise à susciter notre engagement à :

- préserver les principes sur lesquels s'appuie l'approche utilisée à Maison Vivre;
- ne commettre aucun acte qui pourrait porter préjudice à Maison Vivre;
- développer et maintenir un esprit critique à l'égard de Maison Vivre;
- être solidaires des orientations et des décisions arrêtées de façon démocratique;
- contribuer au rayonnement, à l'efficacité et à la solidité financière de Maison Vivre;
- sauvegarder l'indépendance de Maison Vivre à l'égard de toute formation politique, religieuse ou de quelque nature que ce soit.

Facteurs-clés d'implantation :

- 1. Le lien global et dynamique entre ces diverses valeurs privilégiées par Maison Vivre et leur expression concrète dans l'action.**
- 2. La congruence entre ces valeurs privilégiées et les comportements au quotidien selon l'attitude des personnes (dimension émotive des valeurs) face aux situations, aux événements et à d'autres personnes.**
- 3. Le soutien et le climat de l'équipe pour l'expression concrète de ces valeurs privilégiées dans l'action.**